Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 033-213301658-20251208-D2025_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
°°°°°°°°°°°°°°°°

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, le Conseil Municipal
De la Commune de FARGUES SAINT-HILAIRE, dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil Municipal,
Sous la Présidence de Monsieur Bertrand GAUTIER, Maire.
Conseillers Municipaux en exercice : 23
Convocations du 02 décembre 2025

Présents : ALLAIS Florence ; ELMI BARREH Julie ; GARCIA Frédéric ; GAUTIER Bertrand ; HERIT Sandrine ; JALCE Gilbert ; LALANNE GUERIN Marie ; MAYOR Sébastien ; NARCISO Elisabeth ; NERAUDAU Gérard ; PALLUAU DUBOULOZ Françoise ; POUY Elodie ; ROCA Nathalie ; RODRIGUEZ Ghislaine ; SERRE Yves ; VICIER Christophe ; VIDEAU Philippe ; ZANDVLIET Jean.

Excusés : BARBE Dominique (pouvoir à Madame G. RODRIGUEZ) ; BIEGER Emmanuelle ; BIVALSKI Maxime (pouvoir à Monsieur F. GARCIA) ; GREMBE Jean-Charles (pouvoir à Monsieur B. GAUTIER) ; LIGNAC Valérie.

Secrétaires de Séance : Monsieur Gérard NERAUDAU et Madame Sandrine HERIT

Délibération D2025-43
Objet : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du SIAEPA de Bonnetan pour la compétence eau potable exercice 2024

Monsieur le Maire expose les données du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2024 du SIAEPA de Bonnetan (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Bonnetan).
A noter que le service est exploité par la société SAUR dans le cadre d'un contrat de concession de service public qui a pris effet le 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2029.
Les données du RPQS 2024 sont en évolution au regard de l'année précédente de +1,7 % pour le nombre d'abonnés portant le total à 13 583 abonnés domestiques au 31/12/24 (+34 abonnés pour Fargues Saint-Hilaire soit + 2,4 % pour un total de 1 479). Les volumes facturés sont en augmentation de 5,2%, ce qui s'explique par l'augmentation du nombre d'abonnés.

Après une baisse des volumes prélevés en 2003, ils repartent à la hausse en 2024 (+7,26 % soit 2 516 275 m³).

Le rendement du réseau est en baisse par rapport à 2022 et 2023 (66,29% contre 70,52% en 2023 : il reste inférieur au rendement réglementaire (72,4% pour le syndicat) et à l'engagement pris par la SAUR dans son contrat de 75,80% pour 2024.

La facture annuelle de 120 m3 d'eau s'élève à 290,55€ €TTC, soit 2,42 € /m3, soit une augmentation de 9% au 1er janvier 2025.

Les indicateurs de performance montrent un taux de conformité de 100% pour les analyses microbiologiques et de 100% pour les paramètres physicochimiques.

Il est proposé d'approuver le RPQS du SIAEPA sur l'adduction d'eau potable 2024 compétence Eau potable.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 033-213301658-20251208-D2025_43-DE

Vu le décret 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Considérant le rapport annuel (RPQS) 2024 du SIAEPA,

Après en avoir délibéré,

POUR	**17**
CONTRE	**0**
ABSTENTION	**4 (F. ALLAIS, M. LALANNE GUERIN, S. MAYOR, G. NERAUDAU**

APPROUVE le RPQS du SIAEPA sur l'adduction d'eau potable 2024 compétence Eau potable.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

EXECUTOIRE LE

AFFICHE LE

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
A Fargues Saint-Hilaire, le 08 décembre 2025.
Le Maire,
Bertrand GAUTIER

Signé électroniquement par :
Bertrand Gautier
Date de signature : 10/12/2025
Qualité : Parapheur Maire
Fargues saint Hilaire